



Jésus n'est pas seulement vivant, il est aussi aimant !

En conclusion de cette octave pascale, nous célébrons avec toute l'église ce dimanche 16 avril la miséricorde divine, une fête solennelle instituée par St Jean-Paul II en 2000 suite aux révélations reçues par Ste Faustine. La miséricorde désigne la manière spécifiquement divine de nous aimer. Elle dit la manière dont Dieu est touché par la détresse humaine au plus profond de lui-même, et la bonté qu'il déploie en réponse à cette détresse. Cette miséricorde n'est pas extrinsèque à la résurrection de Jésus mais au contraire, elle lui est intimement liée. En effet, en se montrant aux apôtres, Jésus renoue avec eux la relation brièvement et brutalement interrompue par sa mort sur la croix. Il prend l'initiative de ces retrouvailles avec ceux qui auront participé, au moins par leur passivité, à sa mise à mort. C'est pourquoi la résurrection de Jésus n'est pas seulement une victoire sur la mort comme un exploit surhumain que seul Dieu pouvait réaliser. Elle est aussi un acte moral, un acte d'amour et de pardon posé par Dieu à l'égard de ceux qui l'ont rejeté et repoussé. Le fait d'aimer et le fait de ressuscité sont devenus avec Jésus, sinon synonyme, du moins tressés ensemble dans un même acte d'offrande au Père. St Jean résume ceci en une phrase : celui qui aime son frère est déjà passé de la mort à la vie (1 Jn 3, 14). C'est pourquoi Jésus n'est pas seulement vivant, ressuscité d'entre les morts, il est aussi aimant et pardonnant, témoin de la miséricorde de Dieu pour tous. Le retour à la vie de Jésus est profondément un acte de miséricorde.

Le lieu emblématique pour faire une expérience de la miséricorde est donc le confessionnal, où la misère humaine reçoit comme un baume le pardon de Dieu. Entrer dans le confessionnal, c'est comme entrer dans la pièce où étaient réunis les disciples à la résurrection de Jésus et s'entendre dire ces mots du Christ : la paix soit avec vous.

Ce n'est pas le lieu unique. L'une des premières à glorifier la miséricorde de Dieu fut en effet la vierge Marie dans le magnificat. Marie, précisément n'eut jamais besoin de demander pardon pour ses péchés. Elle ne se sentait pourtant pas moins redevable de la Miséricorde du très haut. En effet,

elle avait conscience de tenir cette sainteté qui la constituait, non pas d'elle-même, mais de Dieu qui l'avait comblée de grâce. Comme Dieu est bon et fort ! Il s'arrange finalement pour nous combler en toutes circonstances : tout concourt au bien de ceux qui L'aiment (Rm 8, 28).

Père Luc Chesnel

VIE PAROISSIALE

Célébration de la miséricorde

Dimanche 16 Avril à N-D de l'Arc, de 16h30 à 18h00 : chapelet de la miséricorde, adoration du St Sacrement et proposition du sacrement de la confession.

Veillée de prière

Lundi 1er mai à N-D de l'Arc de 20h30 à 22h00.

Lionel et Bénédicte Roscigni : gdp.emmanuel.aixenpce@gmail.com

Heure Sainte

Jeudi 4 mai à N-D de l'Arc à 20h30.

Jean-Paul et Danielle Dallen : adoration.aix@gmail.com

HORAIRES PAROISSIAUX

Messes dominicales

Samedi 18h30 à N-D de l'Arc et à Saint-Jérôme
Dimanche 10h30 à N-D de l'Arc et à Saint-Jérôme

Messes en semaine

Lundi 18h30 à N-D de l'Arc
Mardi 9h00 à N-D de l'Arc (*office de louange à 8h30*)
Mercredi 9h00 à N-D de l'Arc (*office de louange à 8h30*)
18h30 à Saint-Jérôme (*chapelet à 18h00*)
Jeudi 9h00 à N-D de l'Arc (*office de louange à 8h30*)
Vendredi 18h30 à N-D de l'Arc

Confessions

Mercredi 18h00 à St Jérôme, avant la messe
Samedi 9h30 à 11h à N-D de l'Arc

Adoration permanente

L'adoration est **suspendue durant les vacances scolaires**. Elle reprendra le **mardi 2 mai**

Ouverture des églises, tous les jours

N-D de l'Arc 8h30 à 19h00
Saint-Jérôme 10h00 à 18h00
Saint-André Fermée

Accueil paroissial au presbytère (10, rue de la Fourane)

Du lundi au samedi de 9h30 à 11h00 **Vendredi** de 15h30 à 17h00